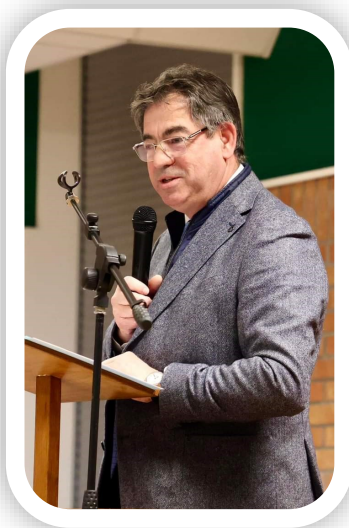




ECHO DE LA MAIRIE n° 72

Janvier 2024



Discours Olivier MAURY VŒUX du 06 janvier 2024

La commune d'Hénin sur Cojeul a pour habitude de tenir sa cérémonie des vœux le premier samedi qui suit le nouvel an et d'ouvrir la saison des cérémonies sur notre territoire.

En 2023, j'avais pu vous accueillir pour la première cérémonie du mandat, la première cérémonie après deux années d'interruption consécutives à la pandémie COVID-19. Force est de constater que nous avons appris à vivre avec ce virus, certainement grâce au vaccin et à une nouvelle culture des gestes barrières.

La vie a pu reprendre avec tous les événements de convivialité qui font nous rencontrer, échanger et rendre notre vie en société agréable. C'est vrai à l'échelle de notre commune, c'est vrai à l'échelle de la CUA avec de beaux rendez-vous : le marché de Noël, Arras Festival, la fête de la Bière, le Main square Festival, pour ne citer que les plus emblématiques.

Malheureusement, l'année 2023 aura été marquée, notamment, par l'instabilité politique grandissante dans le monde (guerre en Ukraine qui perdure, conflit entre Israël et le Hamas, instabilité en Afrique, radicalisation des politiques dans certains pays, ...) entraînant une crise économique liée aux tensions sur les ressources énergétiques et autres matières premières et par les impacts du changement climatique (sécheresses successives depuis 2016, pluies intenses et inondations records ces deux derniers mois). Notre monde s'en trouve bouleversé obligeant l'Etat et les collectivités territoriales à engager de rapides et profondes mutations dans notre société.

Le besoin de transition écologique pour faire face au changement climatique a laissé place, dans l'urgence, à :

- ♦ la sobriété énergétique pour passer l'hiver dernier, limiter nos consommations en énergies fossiles, nos rejets et développer les énergies renouvelables,
- ♦ au Plan Eau pour faire face aux sécheresses récurrentes, économiser l'eau, recharger nos nappes et se préparer à une gestion structurelle dynamique de nos ressources, l'eau devenant un bien précieux, un facteur limitant.

Les derniers événements climatiques vont nous obliger à aller plus vite également dans la prévention et la protection contre les inondations.

En 2024, la transition écologique va laisser la place à la planification écologique pour transformer notre société et notre pays à l'horizon 2050 et préparer un monde plus durable pour nos enfants. Hénin sur Cojeul, la CUA sont engagés dans ce mouvement. Vous pouvez le constater dans les investissements et les actions réalisés depuis le début du mandat ou planifiés.

L'année 2023 aura été marquée localement ces derniers mois par deux événements dramatiques :

- ♦ L'assassinat du Professeur Dominique Bernard à Gambetta nous a tous horrifiés, nous a rassemblés pour faire front contre le terrorisme mais nous a aussi rappelé, après celui de Samuel Paty que l'école n'était pas un espace à l'écart des événements de la société qu'il fallait donc protéger.

Nous aurons ce soir une pensée pour cet enseignant totalement dévoué à la bonne éducation de nos enfants et à sa famille durablement privée de l'un des siens.

- ♦ Les inondations dans l'ouest du département qui ont touchées 300 communes et plus de 5000 habitations en novembre et pour un grand nombre à nouveau depuis le 31 décembre. Nous aurons ce soir une pensée pour tous ces sinistrés qui ont du mal à voir le bout du tunnel. Je suis personnellement depuis début novembre mobilisé en cellule de crise. Je salue, comme pour la Tornado de Bihucourt, l'engagement de femmes et d'hommes qui viennent en aide aux victimes : les pompiers, la sécurité civile, les forces de l'ordre, les agents des communes et des EPCI, La CUA a accordé une subvention exceptionnelle de 15 000 € à la protection civile du Pas-de-Calais, je m'en réjouis. Tout comme pour Bihucourt, la Conseil municipal sera saisie pour également aider ces sinistrés.

Avec une grande tristesse, je constate un recentrage de nos concitoyens sur la cellule familiale et un moindre attachement au territoire. Nos habitants s'impliquent moins, deviennent des consommateurs de service et sont de moins en moins acteurs. La commune, la CUA, les associations réalisent des actions au bénéfice de nos habitants, vont au-devant d'eux à grands

renforts de communication et obtiennent un résultat mesuré par une faible participation de la population . C'était le cas lors de la réunion participation citoyenne (15 participants), l'après midi « Transition écologique près de chez vous » (30 participants), cérémonie du 11 novembre avec un focus sur le village avant 1914 qui devrait être des événements mobilisateurs. Il faut souvent faire du rabattage, c'est un peu épuisant. Les parents sont certainement un peu responsables car l'engagement est une affaire d'éducation familiale et scolaire. Personnellement, j'ai été élevé dans ce moule : père, Conseiller municipal - mère, secrétaire de mairie puis conseillère municipale. Je suis parfois un peu déçu, surtout déçu pour ceux qui se sont énormément investis. Je suis parfois tenté de jeter l'éponge mais c'est plus fort que moi, je persévère.



Par conséquent, je voudrais ce soir remercier les femmes et les hommes qui s'engagent dans la commune, pour la plupart bénévolement et toujours sans compter, pour l'éducation de nos enfants, pour servir nos concitoyens, pour animer la commune, pour l'image de la commune, pour rendre la vie plus belle. Ils sacrifient leur temps libre, un peu leur famille et engagent, parfois, des dépenses sans trop attendre en retour au-delà du devoir accompli. Dans le désordre :

mes adjoints : Bernard Lefrère Laurent Wintrebert et Jean Pierre Boinski et l'ensemble des conseillers municipaux,

les agents communaux : Isabelle Crombez, Jean Marie Thibaut, Emilie Vahé, les agents du SIVU, localement Marthe Soleibida et les agents de la Cantine de Mercatel

pour les associations :

Les membres du Comité d'animation qui portent le repas communal, la Boum des kid's, le colis des aînés, la rose de la fête des mères, l'apéritif de la fête des pères et autres animations de la commune (Merci Laurent). Dans ce cadre, Martine Framery bien aidée par ailleurs organise des marches le dimanche sans aucune contrainte

- ♦ Jean Paul Demonchaux, Président infatigable du COC avec toute son équipe (bureau, éducateurs, arbitres, ...). Le COC compte 190 footballeurs licenciés !!!

- ♦ Le Club des Jeunes au travers de son Président Arthur Fouassier qui contribue largement à la années qui vient de passer la main mais reste attentif au devenir de l'association .

. Je profite de cet instant pour remercier Frédéric Leturque avec sa casquette de maire d'Arras pour permettre à nos jeunes de bénéficier de la belle opération Pass'Jeunes. Moyennant une participation de la commune, nos jeunes ont accès à de nombreuses activités gratuitement ou à prix réduits.

- ♦ L'association LAGAFE présidée par Felix Verwaerde avec l'appui de Manu et Mélanie et de tous le bureau : C'est un rassemblement de plus de 1000 cyclistes, vététistes et marcheurs qui a lieu début octobre au profit de la recherche contre les maladies génétiques et métaboliques,

- ♦ L'Association des Parents d'Elèves du RPI : Aurore Bocquet et le Bureau organisent sans compter des actions, les bénéfices permettant de financer des sorties pour les enfants et du matériel pour les écoles. L'école est la première dépense de la commune (un peu plus de 1250€ par enfant rien que pour le SIVU). Je souligne le bon travail de l'équipe éducative dirigée par Valérie Decout, la nouvelle directrice du RPI et habitante d'Hénin sur Cojeul.

- ♦ Le Tonic Club sous la Présidence de Françoise Delattre avec l'appui et l'investissement de Martine Framery et du bureau : Une trentaine d'adhérentes suivent les cours de Patricia Schrevel le jeudi soir.

- ♦ Emilie Lourdelle pour les cours de Yoga le mercredi soir.

- ♦ Myriam Grouselle pour l'organisation du Marché de Noël, un nouveau succès pour la deuxième édition.

- ♦ La société de Chasse présidée par Philippe Hauwelle pour son ball- trap et son tournoi de belote .

- ♦ L'association des anciens combattants présidée par Alain Haeuw pour ses textes documentés pour les cérémonies et Maurice Tabary, son porte drapeau.



Je remercie également Marie-Noëlle Dessenne qui accompagne les familles des défunts.

J'espère n'avoir oublié personne.

En conclusion, je rêve (I have a dream) que nos concitoyens deviennent des consom'acteurs en participant davantage aux manifestations et en apportant leur aide aux associations ou lors d'évènements. Mon bureau est ouvert à toute initiative.

Nous sommes déjà à mi-mandat. Vous recevrez prochainement le bulletin spécial de la CUA avec un focus sur la commune.

Le Conseil municipal a profité du plan de relance et des fonds de concours spéciaux pour réaliser la quasi-totalité des engagements pris pour le mandat.

En 2023 nous avons continué notre programme visant les économies d'énergie. Le prix de l'électricité a, en effet, explosé en 2023 (+ 350 % après le bouclier électricité). Nous avons bénéficié de l'acompte du filet de sécurité inflation en 2012 visant à aider les communes à faire face à la hausse du coût des énergies et à l'augmentation des dépenses salariales mais la vente d'un terrain nous rend, in fine, inéligible. Cet acompte a dû être remboursé fin 2023.



Nous avons passé notre éclairage public en LED cet automne. Cet investissement de 56 746 € n'a pas été aidé par la FDE comme escompté mais a bénéficié du Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires de l'État appelé fonds vert pour un montant de 9 366 € et du Fonds de concours énergétique la CUA pour un montant 18 731€ soit un taux d'aide global de 67 %. Sachant que la compétence éclairage public est, par obligation réglementaire, transférée à la CUA depuis le 1^{er} janvier 2024, nous aurions pu ne pas réaliser ce projet planifié mais l'économie en électricité attendue est entre 50 et 70 % et cette technique est favorable à la biodiversité (trame noire).

Nous contribuons donc aux objectifs d'économie d'énergie de la CUA.

Par ailleurs, nous avons converti en LED l'éclairage des classes pour un montant de 4 004€ avec une aide du département de 667€.

Dans le cadre de la finition de la rue de Boiry, nous avons réalisé des plantations pour un montant de 6 356€.

Notre politique de maintien de notre voirie communale en état nous a amené à re gravillonner la route du cimetière pour un coût de 12 480€.

Pour diminuer nos charges d'entretien, nous avons renouvelé nos deux tondeuses pour des montants de 26 200€ et 760€ et, enfin, nous avons acheté un broyeur à végétaux de 6 684€. A noter, que les sapins de Noël seront collectés cette année en porte à porte le vendredi 12 janvier matin pour être broyés et servir de paillage.

Après tous ces investissements nécessaires, quelle est notre situation financière ?

Nos dépenses de fonctionnement 2023 étaient de 277 000 € ce qui se traduit par un résultat négatif de 7 900 € environ.

Nos dépenses d'investissements ont été de 113 000€ pour des recettes de 7 000€ soit un déficit à compenser de 106 000€.

Après cet exercice et encaissement des aides à recevoir, notre fonds de roulement sera de 190 000€ environ. Notre situation financière reste saine.

Je veux saluer l'action de mes prédécesseurs, pour les plus récents, Jean Pierre Défontaine qui nous a quitté il y a deux ans (j'ai donc une pensée pour Denise), René Hauwelle et Pierre Roussez (avec cette salle notamment). Tous trois, nous ont laissé une situation financière très saine nous permettant beaucoup de liberté d'investissements.

Toutefois, suite à l'augmentation importante de nos charges et à la baisse de nos dotations, notre résultat annuel ne permet plus de dégager d'autofinancement pour des investissements nouveaux. Nous allons donc faire une pause pour de gros investissements en 2024, vraisemblablement légèrement augmenter nos taux d'imposition qui n'ont pas bougé depuis 20 ans et sont en dessous des communes de même strate pour retrouver un peu de marge et ne pas trop

baisser notre fonds de roulement.

Néanmoins, pour 2024, nous envisageons de :

- sécuriser nos classes selon un diagnostic à faire : visiophone, volet roulants, portes de classe voire portail,
- acheter une cuve à eau pour récupérer les eaux pluviales,
- prolonger, avec la CUA, la rue de la Douaisienne (accès nouvelle maison).

Cette année débutera la construction du béguinage sur la ferme de Michel TOURNAY qui comprend 16 logements T2 et T3. En 2023, vous avez pu constater que le terrain a été préparé avec un accompagnement financier de l'État obtenu dans le cadre du Plan Friches.

Cet équipement de plus d'1,5 millions d'euros porté par SIGH sera réalisé en 2024 et 2025. Il n'est possible que grâce au partage foncier et à une subvention de la CUA pour boucler le plan de financement. Il permettra aux aînés de la Vallée du Cojeul de trouver une offre de logements adaptés à leurs besoins, plus confortables, moins énergivores et de libérer des bâtiments concourant au renouvellement urbain.

Pour 2025, nous aimerions :

- faire la mise aux normes de nos systèmes d'assainissement non collectifs (écoles et COC-Club des Jeunes) grâce au fonds de concours classique de la CUA.
- Réaliser des trottoirs rue René Edouard et rue Guislain Debeugny.

L'entretien des chemins ruraux nous préoccupent suite au temps particulièrement mauvais cette année et aux comportements de certains agriculteurs. Un échange fructueux avec un agriculteur conduirait à une réparation à sa charge. Il me reste à voir avec un autre . Plus généralement, je peux comprendre les difficultés à enlever les cultures mais je n'admets pas des travaux qui pourraient être reportés comme des transports de terre et d'écarts de pomme de terre. Dans tous les cas, les chemins doivent être nettoyés après travaux pour les rendre praticables et pour des raisons de sécurité. Je m'interroge sur la création d'une taxe sur les chemins ruraux pour pouvoir les maintenir en état.

Outre les investissements, la commune devrait reconduire en 2024 l'aide exceptionnelle de 200 € aux familles à faible pouvoir d'achat en s'appuyant sur les critères du chèque énergie. Onze foyers ont pu bénéficier de ce dispositif en 2022. Dans l'attente, les familles qui sont en grandes difficultés se traduisant par une augmentation importante des impayés doivent prendre contact avec la mairie pour étudier la meilleure façon de les accompagner.

Avec la CUA, nous travaillons sur la planification qui se décline autant que nécessaire à l'échelle du bassin de vie du Cojeul pour réfléchir à des équipements communs, à la mutualisation de nos moyens ou à la valorisation de notre territoire. C'est ainsi que les élus travaillent à l'élaboration du projet de territoire qui sera finalisé avant la fin du mandat (mars 2026). Il préfigure la révision du Schéma de Cohérence Territorial et celle du Plan Local d'Urbanisme intercommunal tout en sachant qu'on s'oriente vers la réduction de consommation de foncier agricole de 50 % d'ici 2030 pour une consommation nulle en 2050. C'est ce qu'on appelle le Zéro artificialisation Nette. Cette réflexion doit intégrer également les orientations du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux, pour ce qui nous concerne le règlement du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Sensée et le Plan Climat Air Energie Territorial de la CUA.

Dans le même calendrier, la CUA révisera son Plan Local de l'Habitat qui est un succès et dans lequel s'inscrit le béguinage. De même, le Plan de Déplacement Urbain sera revu. Le nouveau circuit de la navette rurale sera à confirmer. Le Schéma des itinéraires doux est en cours de réalisation. Une piste cyclable dédiée via les chemins ruraux conduira les habitants vers le centre d'Arras. Une borne de recharge électrique est en réflexion sur le parking de la salle.

Dans le cadre du développement des énergies renouvelables, l'État demande à chaque commune de définir des zones d'accélération (ZAER) pour chaque type d'énergie renouvelable dont l'éolien, la méthanisation, l'énergie solaire. La CUA avait anticipé en faisant réaliser une étude paysagère et accompagnera les communes pour réaliser les cartographies. Je consulterai la population en avril mai selon des modalités à définir. La commune n'a jamais caché son souhait de quelques d'éoliennes le long de l'autoroute en concertation avec St Martin dans la continuité des parcs existants sur la CC Sud Artois.

La maison de l'habitat Durable de la CUA accompagne les communes et les particuliers dans les économies d'énergie et la production d'énergie renouvelable. Elle s'appuie sur la dernière campagne de thermographie et la réalisation d'un cadastre solaire.

Le PCAET, c'est aussi, concrètement, l'agenda écologique, plantons le décor, la réflexion sur un maillage boisé, la récupération des eaux pluviales, le travail sur le projet alimentaire territorial, etc.

La création d'une Brigade verte permettra également d'aider les communes à lutter contre les dépôts sauvages.

L'éducation ne fait pas parti des compétences de la CUA mais de nombreuses actions en faveur des écoles dans ses domaines de compétence y contribuent comme savoir nager, savoir rouler, l'éducation à l'écologie, l'initiation au golf.

2024, ce sera les jeux olympiques. La CUA va aussi s'appuyer sur cet évènement pour créer une dynamique et communiquer avec une déclinaison par bassin de vie. Hénin sur Cojeul suit le mouvement en se déclarant terre de jeu.

Nous allons travailler un programme avec les communes du RPI et plus largement avec celles de la Vallée du Cojeul et reviendrons vers vous.

Les Quatre jours de Dunkerque passeront par Hénin le jeudi 16 mai, pour le tour de France, il faudra attendre 2025, plus précisément le dimanche 6 juillet 2025 pour voir passer les vélos dans la vallée de la Scarpe.

2024 sera également l'année du recensement de la population qui intervient tous les 5 ans.

L'objectif est de mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets.

Le nombre d'habitants sert également au calcul des dotations de la commune. Vous recevrez dans votre boîte aux lettres une notice d'information à partir du 18 janvier,

la télédéclaration est privilégiée. Vous êtes invité à la faire sans attendre.

Hénin sur Cojeul relance le dispositif « Voisins vigilants » renommé Participation citoyenne avec la gendarmerie.

Les candidats pour être citoyens référents sont invités à venir me voir en mairie.

L'outil de communication Citykomi fonctionne très bien. Vous êtes 760 abonnés. Nous avons produit 960 messages soit près de 300 par an. Néanmoins, faute de temps, je n'ai pas su produire l'Echo de la Mairie depuis déjà un moment. Conscient que c'est un besoin pour certaines personnes non familiers de téléphones portables compatibles, la publication va reparaître avec en premier lieu ce discours (pour les absents et ceux qui n'ont pas pris de note).

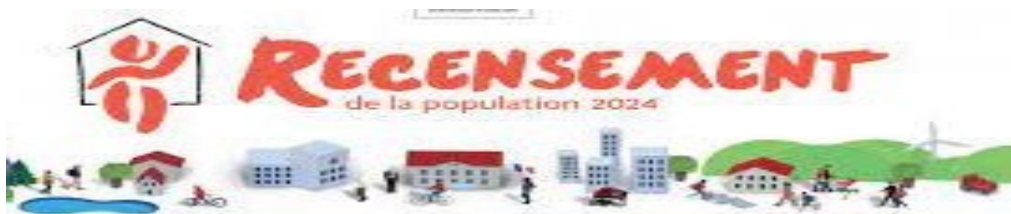
Je tiens à féliciter deux médaillers du travail qui ne pouvaient être présent de soir :

M. Pierre Lieutenant, échelon argent soit 20 ans et Patrice Dorez, échelon Grand Or (40 ans).

Pour terminer, je vais remettre un panier garni aux 3 gagnants du concours photos qui a permis à Isabelle de créer la carte de vœux que vous avez reçue : M. Cyril Janssen pour 2 photos, Damarie Veret et Anne Marie Soille. Continuez à nous alimenter pour nos publications.

***Le Conseil municipal se joint maintenant à moi pour vous souhaiter
une bonne et heureuse année 2024***





Cette année, Hénin Sur Cojeul réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2023

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, C'est Jean Marie THIBAUT l'employé communal qui sera l'agent recenseur recruté par la commune ; Il vous fournira une notice d'information dans votre boîte . Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser.

Ce document est indispensable pour vous faire recenser, garde-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune.

Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis, sur demande, par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le **25 janvier** ?

Contactez la commune : **mairie.heninsurcojeul@wanadoo.fr**

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante** ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

1. Définir le **nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin.
2. **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Informations diverses

Travaux et investissement de la commune en 2023

- ☞ Plantation des massifs rue de boiry : 5297.06 HT (6 356 € TTC)
- ☞ Relamping des classes en LED : 3 336,54 € HT (4004 € TTC) subvention reçue : 667.00 €
- ☞ Rénovation Eclairage public en LED : 47 288.87 € HT (56 746 € TTC)
Subventions reçues :
 - CUA : 18 731 € + Fonds Vert : 9365.59 €
- ☞ Achat petite tondeuse : 633.33 € HT (760 € TTC)
- ☞ Achat Tondeuse tracteur : 23 500.00 € HT (26 200 € TTC)
- ☞ Achat Broyeur bois : 5 570.70 € HT (6356 € ttc)
- ☞ Gravillonnage chemin du cimetière : 10 400,00 € HT (12 480.00 € TTC)



Etat civil

Naissances

Guesnot Arthur, né le 18 février 2023

Denis Iris née le 16 aout 2023

Guette Félicien né le 20 octobre 2023

Havez Adèle née le 04 décembre 2023

Debiève Léo né le 14 décembre 2023



Mariage

Sébastien MUNARI et Audrey LEGEAY



Décès

Marie-Francine SAUVAGE

Information Maison de l'Habitat



MaPrimeAdapt'

Ma vie change, mon logement s'adapte

MAISON DE
L'HABITAT
DURABLE



MaPrimeAdapt', une nouvelle aide pour l'adaptation des logements

Depuis le 1^{er} janvier 2024, une nouvelle aide financière a été instaurée par l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat) pour faciliter les travaux d'adaptation de son logement au vieillissement et à la perte d'autonomie : MaPrimeAdapt'.

Changer sa douche pour un modèle adapté, faire installer un monte-escalier ou faciliter la déambulation dans votre logement devient plus facile.

Et par rapport aux dispositifs précédents, les règles et les financements évoluent.

La Maison de l'Habitat Durable de la Communauté Urbaine d'Arras : un service gratuit pour vous conseiller et vous guider

À la Communauté Urbaine d'Arras, la Maison de l'Habitat Durable est là pour vous. Ses conseillers vous accueillent, vous renseignent et vous guident dans vos démarches. Ils vous aident à définir techniquement votre projet et vérifient votre éligibilité aux aides financières existantes, pour que vos travaux vous coûtent le moins cher possible.

Service gratuit, la Maison de l'Habitat Durable est joignable du lundi au vendredi, de 9h à 12h30, au **0800 62 62 62 (numéro vert et gratuit)**. Vous pouvez également envoyer un courriel à l'adresse habitat@cu-arras.org. Un rendez-vous vous sera proposé à la Communauté Urbaine d'Arras.



MAISON DE
L'HABITAT
DURABLE



Perdus dans les aides financières pour réaliser vos travaux ? La Maison de l'Habitat Durable vous guide gratuitement !

Différentes aides financières existantes, certaines cumulables, d'autres non... Normal de se sentir un peu perdu, quand on souhaite réaliser des travaux d'économie d'énergie ou d'adaptation du logement. Heureusement, la Maison de l'Habitat Durable est à vos côtés pour vous guider ! Ses spécialistes vous apportent des conseils de manière neutre et indépendante. Son unique objectif est votre intérêt.

La Maison de l'Habitat vous apporte des conseils techniques selon votre projet de travaux, et aussi financiers en vérifiant votre éligibilité aux diverses aides et subventions existantes. Elle vous indiquera celles qui sont les pertinentes et intéressantes. Ce service de la Communauté Urbaine d'Arras est gratuit. Pas de discours commercial chez nous : nous sommes un service public, entièrement gratuit !

La Maison de l'Habitat Durable est joignable au téléphone, du lundi au vendredi de 9h à 12h30, au **0800 62 62 62 (numéro vert et gratuit)**. Vous pouvez également envoyer un courriel à l'adresse habitat@cu-arras.org, un rendez-vous vous sera proposé par téléphone, en visioconférence ou si besoin à la Communauté Urbaine d'Arras.

Les réunions d'Informations ...

A hénin sur cojeul et dans les communes voisines

Adaptation du logement et « bien vieillir chez soi »

La Maison de l'Habitat Durable vous informe au plus près de chez vous



Au 1^{er} janvier 2024, l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat) lance **MaPrimeAdapt**, un nouveau dispositif pour financer les travaux d'adaptation de son logement.

Dans le cadre d'un handicap (et quel que soit l'âge), le logement n'est pas toujours adapté à la vie quotidienne et nécessite des travaux.

De même, en prenant de l'âge, il devient souvent compliqué de rester dans son logement. La baignoire et les escaliers représentent des risques plus élevés de glissade ou de chute, dont les conséquences peuvent être graves.

Pour ne plus s'en inquiéter, et tranquilliser vos proches, adapter son logement est une alternative moins coûteuse que de devoir aller en établissement spécialisé. D'autant que des aides financières existent pour les travaux. Mais quelles sont ces aides et comment s'y retrouver ?

Rassurez-vous, la Maison de l'habitat Durable de la Communauté Urbaine d'Arras est là pour vous guider et vient au plus près de chez vous pour vous informer !

La prochaine réunion d'information aura lieu à

Hénin sur Cojeul – salle Defontaine : le mardi 13 février à 15h00



Rénovation énergétique des logements : des réunions d'information au plus près de chez vous !

MaPrimeRénov' Efficacité et Performance, Mon Accompagnateur Rénov', certificats d'économie d'énergie... Vous envisagez des travaux de rénovation énergétique dans votre logement mais vous êtes perdus dans les aides financières et les divers dispositifs ?

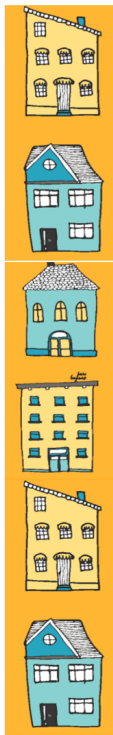
Ne vous inquiétez pas : la Maison de l'Habitat Durable de la Communauté Urbaine d'Arras est à vos côtés ! Plusieurs réunions publiques d'information sur les aides et des sujets plus techniques sont prévues dans les prochaines semaines autour de chez vous :

Rénovation énergétique : quelles aides en 2024 pour mes travaux ?

Wancourt – salle des fêtes : le mardi 6 février à 18h30

Hénin sur Cojeul – salle des fêtes Jean-Pierre Defontaine : le lundi 19 février à 18h30





Rénovation énergétique des logements : des réunions d'information au plus près de chez vous !

MaPrimeRénov' Efficacité et Performance, Mon Accompagnateur Rénov', certificats d'économie d'énergie... Vous envisagez des travaux de rénovation énergétique dans votre logement mais vous êtes perdus dans les aides financières et les divers dispositifs ?

Ne vous inquiétez pas : la Maison de l'Habitat Durable de la Communauté Urbaine d'Arras est à vos côtés ! Plusieurs réunions publiques d'information sur les aides et des sujets plus techniques sont prévues dans les prochaines semaines autour de chez vous :

Rénovation énergétique : quelles aides en 2024 pour mes travaux ?

Ficheux – salle des fêtes (stade Houriez) : le vendredi 22 mars à 18h30

Fioul, charbon, gaz :

quel(s) mode(s) de chauffage pour remplacer ces énergies fossiles ?

Alors que les énergies fossiles sont décriées, quels sont les modes de chauffage décarbonés existants ? Quels sont leurs avantages et inconvénients ?

Boiry Sainte-Rictrude – salle polyvalente : le mercredi 13 mars à 18h30

Saint-Martin-sur-Cojeul – salle polyvalente : le mardi 18 mars à 18h30



Rénovation énergétique des logements : des réunions d'information au plus près de chez vous !

MaPrimeRénov' Efficacité et Performance, Mon Accompagnateur Rénov', certificats d'économie d'énergie... Vous envisagez des travaux de rénovation énergétique dans votre logement mais vous êtes perdus dans les aides financières et les divers dispositifs ?

Ne vous inquiétez pas : la Maison de l'Habitat Durable de la Communauté Urbaine d'Arras est à vos côtés ! Plusieurs réunions publiques d'information sur les aides et des sujets plus techniques sont prévues dans les prochaines semaines autour de chez vous :

Fioul, charbon, gaz :

quel(s) mode(s) de chauffage pour remplacer ces énergies fossiles ?

Alors que les énergies fossiles sont décriées, quels sont les modes de chauffage décarbonés existants ? Quels sont leurs avantages et inconvénients ?

Mercatel – salle des fêtes : le lundi 15 avril à 18h30

Isolation de son logement : quel(s) matériau(x) choisir ?

Une présentation des divers matériaux d'isolation existants, de leurs avantages et inconvénients, avec deux focus sur les isolants biosourcés / recyclés et le confort d'été.

Beaurains – Espace Brassens : le mardi 9 avril à 18h30

Boisieux Saint-Marc – salle des fêtes : le mardi 16 avril à 18h30

Confort d'été : quels choix pour une rénovation énergétique évitant un logement surchauffé en été ?

Quelles sont les techniques d'isolation, les bonnes pratiques et usages de son logement pour éviter que les températures montent trop fortement durant l'été ?

Wancourt – salle des fêtes : le mardi 23 avril à 18h30

